



LE RETOUR DES POINTS

STAGE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE ET DE RECUPERATION DE POINTS

Agrément délivré le 07 janvier 2025 sous le numéro R 25 078 0001 0

Tél. : 06.98.53.45.31 leretourdespoints@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____ NOM DE JEUNE DE FILLE : _____

PRENOM (S) : _____

NE (E) LE : ___ / ___ / _____ A : _____

ADRESSE COMPLETE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE (portable) : __ / __ / __ / __ / __ / TELEPHONE (domicile) : __ / __ / __ / __ / __ /

MAIL* (personnel) : _____

*Si vous possédez un compte ANTS, merci d'inscrire ci-dessus la même adresse mail

N°PERMIS DE CONDUIRE : _____ DATE DE DELIVRANCE : _____

LIEU DE DELIVRANCE : _____

Cocher la mention utile.

Souhaite participer au stage de sensibilisation dans le cadre du cas n° :

- 1 - Stage volontaire ⁽¹⁾
- 2 - Stage obligatoire ⁽²⁾
- 3 - Stage obligatoire dans le cadre d'une composition pénale ⁽³⁾
- 4 - Stage obligatoire comme peine complémentaire ⁽⁴⁾

DATE DU STAGE CHOISI :

DATE DU DERNIER STAGE + D'UN AN ET 1 JOUR IMPERATIF : OUI / NON

Pour confirmer mon inscription je joins :

- Un règlement de 250 € TTC espèces ou virement :
 - o IBAN FR76 1695 8000 0155 3591 4493 238 (Nom - Prénom du stagiaire dans l'ordre de virement)
- Attestation sur l'honneur, lu et approuvée, signée (au verso)
- Permis de conduire (copie avec la présentation de l'originale)
- Pièce d'identité ou passeport en cours de validité (copie avec la présentation de l'originale)
- Pour les permis probatoires la photocopie de la lettre du ministère réf. 48N (*indiquer la date de réception du courrier*)
- Pour les stages liés à une décision de justice la copie du courrier de composition pénale ou jugement

LE RETOUR DES POINTS

Tél : 06.98.53.45.31 - Mail leretourdespoints@gmail.com
Adresse siège social : 1 Rue Pierre Ronsard – 78200 Mantes-la-Jolie

Lieu du stage :

CAMPUS CEZANNE
7 rue Paul Gauguin - 78 200 MANTES-LA-JOLIE

En cas de défection de votre part non signalée au centre Le Retour des Points 7 jours avant la date de début de stage, votre règlement ne vous sera pas remboursé, sauf en cas de force majeur. Le centre se réserve le droit de reporter la formation si le nombre de stagiaires est insuffisant.

Fait, le : _____ à _____

Signature du stagiaire :

- (1) : *conscient de votre solde de points, vous avez décidé par vous-mêmes de vous y inscrire afin de recouvrer un capital de points plus confortable (4 points de plus à la fin des deux jours de stage).*
- (2) : *il concerne les jeunes conducteurs en permis probatoire avec un solde de 6, 8 ou 10 points. En cas d'infraction entraînant une perte de 3 points ou plus, les apprentis sont notifiés de l'obligation d'effectuer un stage de rattrapage de points par la lettre 48N.*
- (3) : *en cas d'infractions importantes, mais sans dommages corporels, le procureur peut décider d'offrir la possibilité au conducteur incriminé d'effectuer un stage pour alléger les sanctions ou en éviter certaines, c'est la composition pénale. Le stage ne permet pas la récupération de points.*
- (4) : *en cas de délit ou de responsabilité dans un accident corporel ou ayant mis en danger la vie d'autrui, le juge peut condamner l'auteur des faits à suivre un stage de sensibilisation à la sécurité routière à ses frais. Il s'ajoute aux autres sanctions et doit être effectué dans les 6 mois qui suivent le verdict. Ce type de stage ne permet pas de récupérer des points.*



LE RETOUR DES POINTS

STAGE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE ET DE RECUPERATION DE POINTS

Agrément délivré le 07 janvier 2025 sous le numéro R 25 078 0001 0

Tél. : 06.98.53.45.31 leretourdespoints@gmail.com

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e) : _____

déclare sur l'honneur :

(1) Avoir vérifié que le solde de points de mon permis de conduire est déjà réduit de façon effective par la perte de points

Que mon permis de conduire n'est ni annulé, ni invalidé

Je déclare être informé que la récupération sera impossible si j'ai suivi un tel stage depuis moins de 1 an.

Fait à : _____ , le _____

Signature :

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

(1) Cette vérification peut consister en une réception de notification Réf. 48 du Fichier National des Permis de Conduire du Ministère de l'Intérieur ou une consultation sur le site « mes points permis ».

LE RETOUR DES POINTS

Tél : 06.98.53.45.31 - Mail leretourdespoints@gmail.com
Adresse siège social : 1 Rue Pierre Ronsard – 78200 Mantes-la-Jolie